

DISSERTATION

Sujet : La culture des immigrés est-elle un obstacle à leur intégration à la société française ?

DOCUMENT 1 – Trois conceptions de la nation

Il est d'usage de distinguer plusieurs modèles d'intégration :

- La conception élective de la nation française s'appuie sur le libre consentement de ses membres, qui fait de la citoyenneté, selon la célèbre expression de Renan, un « plébiscite de tous les jours ». « On est français par la pratique d'une langue, par l'apprentissage d'une culture, par la volonté de participer à la vie économique et politique », explique la sociologue Dominique Schnapper ;
- La conception ethnique de la nation allemande met l'accent sur les liens du sang, qui fondent le groupe et l'organisation autour d'un passé commun ;
- La conception communautaire américaine est plus proche de la tradition républicaine de la France (l'image du melting pot n'est pas très différente du « creuset » français), mais elle tend à considérer la nation comme un rassemblement de communautés ethniques.

(Source : Thomas Ferenczi, *Le Monde*, 31 mars 1995)

DOCUMENT 2 – Le dualisme culturel

Dans la situation précaire et menacée dans laquelle se trouvent les immigrés (matériellement et psychologiquement), le groupe a besoin de créer et de maintenir des réseaux d'entraide et de communication qui pallient leur isolement et leur difficile situation matérielle. Les réseaux assurent des fonctions dans la recherche d'un emploi, d'un logement, dans l'organisation des fêtes et des loisirs ; on y échange des informations, des marchandises, des accords matrimoniaux... Sur le plan psychologique, chacun a besoin de voir dans l'autre, son compatriote, une image de lui-même qui lui permette de suivre le fil de la continuité de sa propre identité. [...]

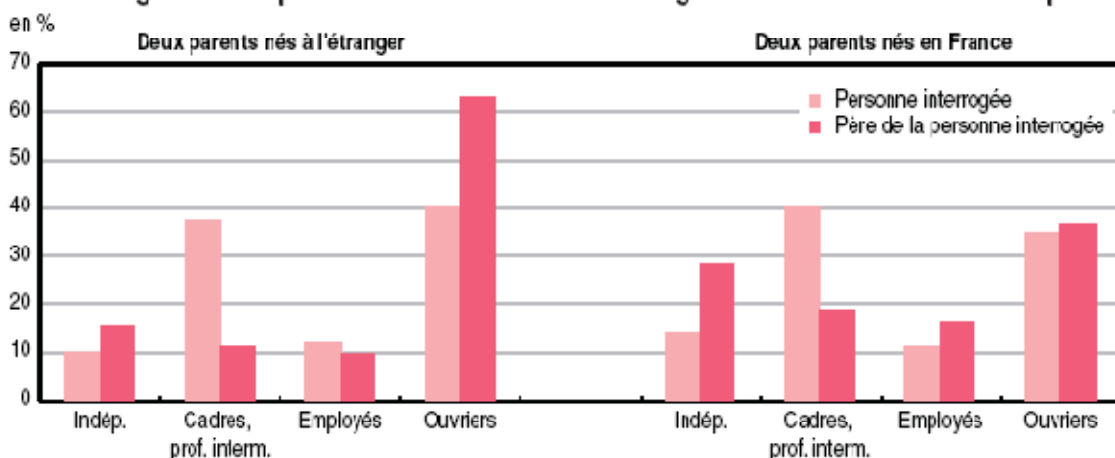
Pourtant, si l'on peut dire que la culture immigrée est vécue à la fois comme un enjeu et comme un instrument de lutte, il faut considérer que cet enjeu est lui-même ambigu. Car l'immigré doit se battre sur deux fronts à la fois, parfois contradictoires : il doit affirmer, d'un côté, des spécificités nécessaires pour assurer la cohésion du groupe et, de l'autre côté, il doit aussi refuser les différences culturelles assignées par le pays d'immigration lorsqu'elles servent d'alibi à un traitement différentiel et à la discrimination.

De plus, le maintien d'un mode de vie et de valeurs en partie spécifiques se heurte à des obstacles et à des éléments qui exigent de la part des travailleurs immigrés des efforts incessants et grandissants. Obstacles climatiques (la façon de se vêtir, de se chauffer, est difficilement transportable d'un pays chaud en France), spatiaux (les pratiques de la communauté villageoise sont en partie basées sur la proximité spatiale et sur un certain type d'habitats), sociaux (les rapports sociaux à l'intérieur du groupe étaient fondés sur des critères de prestige clanique ou familial, hiérarchie non transposable en France où le statut est surtout lié à l'emploi et au salaire) ; démentis quotidiens apportés par les médias, les employeurs, les voisins, l'école, dont les messages disent que la culture immigrée est inadéquate, étrange (étrangère), arriérée ; et dans le foyer même, les enfants disent parfois explicitement la même chose.

(Source : Isabelle Taboada Leonetti, *L'Homme et la Société*, Juillet 1985)

DOCUMENT 3 –

⑤ Catégorie socioprofessionnelle des hommes âgés de 30 à 59 ans et de leur père



Champ : hommes nés en France, actifs âgés de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1999, 10 % des hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans et de parents nés à l'étranger sont indépendants ; 10 % d'entre eux ont un père qui était indépendant.

Source : Insee, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999

DOCUMENT 4 – Revendication de l'égalité et affirmation de la différence

Né de la crise d'identité provoquée par les réactions sociales de la société d'accueil, le courant d'expression des jeunes issus de l'immigration a tenté, sous des formes parfois confuses et conflictuelles, de la surmonter en refusant l'alternative assimilation/exclusion et du même coup l'opposition culpabilisante entre culture d'origine et culture du pays d'accueil. Le style beur qui marque désormais la "culture jeune" de son écho musical, de son argot et de ses thèmes mobilisateurs, s'est forgé à partir de la double distance prise par rapport aux deux sociétés qui les ont fait ce qu'ils sont ; distanciation qui autorise aussi bien la désacralisation des cultures d'origine (voir les bandes dessinées de Farid Boudjellal) que le pied de nez aux stéréotypes culturels de la société française : renversement ironique de la catégorisation ("les Gaulois") ou retournement du stigmate dans l'auto-appellation : Beur, Carte de Séjour, Rock'in Babouche, ou plus récemment ANI (Arabe non identifié) en réponse à la catégorie des ENE (étrangers non européens).

L'émergence de ce mouvement d'expression culturelle original, porté par les élites (intellectuels, artistes, écrivains) que la deuxième génération a trouvé en son sein, est allée de pair avec l'organisation d'actions collectives situant de plus en plus clairement les revendications des jeunes issus de l'immigration dans le contexte politique national de la société française. Le refus des expulsions, la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits, le plaidoyer pour une France multiraciale et multiculturelle ont constitué autant de jalons dans la prise de conscience, par l'opinion française, de l'installation définitive des jeunes immigrés dans cette société et par les jeunes eux-mêmes, de la possibilité de s'y faire entendre et de prendre leur part aux débats politiques et idéologiques les concernant.

(Source : J.Streiff-Fenart, *Notes et études documentaires*, n° 4.843, 1987)

DOCUMENT 5 – Assimilation et discrimination

Paradoxalement, ce sont pourtant les jeunes Maghrébins qui ont le plus de difficultés à s'insérer socialement. Leur taux de chômage est beaucoup plus élevé que celui des Portugais. Leurs emplois sont aussi moins stables, plus précaires et leur durée de chômage est plus longue. Il semble que ces différences s'expliquent par trois facteurs. Le premier, qui est le produit de l'alignement sur les choix des classes populaires françaises, est le refus des emplois sous-qualifiés et surtout ouvriers par les jeunes Maghrébins. Le deuxième est, à nouveau de manière comparable aux jeunes français, l'absence de réseaux ainsi que la faiblesse des ressources familiales et communautaires en matière de recherche d'emploi. Enfin, troisième facteur, les jeunes Maghrébins sont victimes de discriminations très fortes dans le secteur privé. Ceux qui sont diplômés travaillent massivement dans le secteur tertiaire public, notamment les services. La conséquence est un éclatement de cette population. L'insertion sociale et professionnelle des jeunes Maghrébins est à la fois plus faible et plus forte que celle des autres groupes immigrés. Le succès de la majorité d'entre eux, qui ont des trajectoires sociales ascendantes, a pour contrepartie l'échec plus fort d'un tiers d'entre eux, qui ont des trajectoires sociales descendantes. Ayant plus à gagner, ils ont aussi plus à perdre.

Toute une partie de la population des jeunes Maghrébins est donc dans une situation de forte assimilation culturelle et de faible insertion sociale, voire en voie de marginalisation. En ce sens, ils sont très proches des jeunes des classes populaires françaises. C'est pourquoi leurs problèmes sont souvent ramenés, à juste titre, à ceux des jeunes des classes populaires dans leur ensemble. Ils ne sont pas plus miséreux, ni même plus démunis. Mais chez eux ces problèmes sont recouverts par des pratiques discriminatoires qu'ils subissent, essentiellement en matière d'emplois, et par la manifestation d'un racisme certain. Ce sont eux qui sont les premières victimes des crimes racistes, la police les contrôle plus et la justice se montre plus sévère à leur égard qu'à l'encontre des jeunes Français.

(Source : Didier Lapeyronnie, *Informations sociales*, novembre 1991)

DOCUMENT 6 – Les indicateurs de l'intégration

a – Jeunes d'origine étrangère pouvant s'exprimer dans la langue de leurs parents (en %)

	<i>Espagne</i>	<i>Portugal</i>	<i>Algérie</i>
Première génération	91	84	69
Deuxième génération	35	29	24

(Source : Ined, 22 mars 1995)

b – Pratique religieuse des jeunes d'origine étrangère nés en France (en %)

	<i>Pas de religion</i>	<i>Pas de pratique</i>	<i>Occasionnelle</i>	<i>Régulière</i>
Moyenne des français	23	39	31	7
Né d'un père algérien	59	25	10	6
Né de deux parents algériens	30	33	23	14

(Source : Ined/Insee, Michèle Tribalat, *Faire France*, La Découverte, Avril 1995)

CULTURE IMMIGREEE ET INTEGRATION

Introduction :

* En France, en 1990, 10 millions de personnes nées en France sont d'origine étrangère (elles ont un parent ou un grand parent qui a immigré en France au cours du siècle) et 3,5 millions de personnes résidentes en France sont des étrangers. Ces personnes sont arrivées en France pour des raisons économiques, pour des raisons familiales ou en bénéficiant du droit d'asile.

* Comment ces personnes, de cultures très différentes (italienne, portugaise, marocaine, malienne...), ont-elles pu être intégrées dans la société française ? Les modes de pensée et de comportement du pays d'accueil peuvent-ils coexister avec ceux du pays d'origine ? Ou bien les immigrés doivent-ils intérioriser les normes et les valeurs françaises en abandonnant peu à peu celles de leurs origines pour être assimilés ? Les problèmes rencontrés lors de cette intégration sont-ils d'origine culturelle ou d'origine sociale ?

* Annonce du plan =

1 - LA CULTURE D'ORIGINE A DES EFFETS CONTRADICTOIRES SUR L'INTEGRATION...

A) - LA CULTURE IMMIGREEE FACILITE L'INTEGRATION...

* En s'installant dans un pays étranger, les immigrés ont à faire face à un choc culturel. Les manières d'être et d'agir du pays d'accueil sont souvent bien différentes de celles du pays d'origine (la langue, les habitudes vestimentaires, la religion, la vie urbaine, les relations bureaucratiques,...). L'immigré a beaucoup à apprendre s'il veut être accepté par la société française (Doc 2).

* Or, dans un premier temps, les immigrés de la première génération ont tendance à se replier sur leur culture d'origine et sur les communautés nationales déjà installées en France. Ainsi, plus de 80% des immigrés arrivés en France après l'âge de 15 ans pratiquent le mariage endogamique (Doc 6). Comment expliquer ce choix culturel ?

- D'une part, leur "socialisation primaire" ne les a pas préparé à s'adapter aux exigences de la culture française. La polygamie pratiquée en Afrique peut se heurter à la loi imposant la monogamie, par exemple. La viande de porc à la cantine heurte les rites alimentaires des enfants musulmans.

- D'autre part, la culture d'origine offre un réseau de solidarité (trouver un logement ou un emploi) et de sociabilité (trouver une femme, des amis, pratiquer sa religion) qui lui permet de s'acclimater au pays d'accueil. Certains foyers immigrés se forment sur une base villageoise à l'exemple des Soninké du Mali.

- Enfin, la culture d'origine permet à l'immigré d'affirmer son identité. Elle lui offre un équilibre psychologique qui lui permet d'affronter le choc culturel (Doc 2).

* Ce regroupement communautaire facilite l'intégration. Aux Etats-Unis ou en GB, les communautés peuvent s'organiser par quartier (Little-Italy, Chinatown, Spanish Harlem...), parler leur langue, garder leurs coutumes à la condition d'accepter en même temps le mode de vie américain. Il en est de même en Allemagne où l'acquisition de la nationalité est réservée à ceux qui sont de "race" allemande (Doc 1). Mais, ce dualisme culturel est-il une véritable intégration ?

B) - MAIS ELLE NE PERMET PAS L'ASSIMILATION

* En se repliant sur sa communauté, l'immigré ne va pas pouvoir intérioriser les normes et les valeurs de la société d'accueil. Cela va avoir plusieurs effets négatifs pour son intégration :

- D'une part, en s'affirmant différent, l'immigré va faire l'objet d'un rejet de la part des autochtones qui ne peuvent supporter les comportements divergents par rapport à la norme socialement acceptée. Ainsi, le "foulard islamique" a été rejeté parce qu'il heurtait l'égalité des sexes en France. Cette déviance va être sanctionnée socialement : exclusion, mépris, racisme, xénophobie (Doc 5).

- D'autre part, les enfants d'immigrés vont être écartelés entre la culture de leurs parents, qu'ils ont reçue au moment de leur "socialisation primaire" et celle de la "socialisation secondaire" apprise à l'Ecole, avec les amis ou dans la vie quotidienne. Ce dualisme peut provoquer des tensions au sein de la famille : remise en cause de l'autorité paternelle, dévalorisation de la culture d'origine, à l'exemple du refus des mariages arrangés par les jeunes maghrébines (Doc 2).

- Enfin, cette culture d'origine risque de pénaliser les enfants d'immigrés à l'Ecole. Plus des 3/4 des jeunes de la première génération parlent leur langue maternelle. Ils ont du mal à s'adapter à la

langue française. D'où les retards constatés à l'Ecole qui provoquent de fortes concentrations d'immigrés dans les classes de relégation (SES...) et une stigmatisation de ces jeunes ("ils font baisser le niveau") (Doc 3).

* Dans la conception française, l'intégration suppose une adhésion volontaire et quotidienne aux normes et aux valeurs de la société française. Dans ce cas, l'intégration est une assimilation par le dominé de la culture dominante (Doc 1). Y-a-t-il assimilation des immigrés en France ? L'assimilation est-elle la seule voie de l'intégration pour les immigrés ? N'y-a-t-il que des obstacles culturels à leur intégration ?

2 - ...QUI SUPPOSE UNE ACCULTURATION ET UN TRAITEMENT SOCIAL ADEQUAT

A) - UNE ASSIMILATION PAR ACCULTURATION

* L'acculturation est le processus par lequel un groupe humain adopte les éléments d'une culture en abandonnant partiellement ceux de sa propre culture. Ce phénomène suppose trois conditions :

- Le contact entre les deux systèmes culturels doit être prolongé et direct pour permettre une imitation des comportements. C'est le cas des immigrés qui ont décidé d'adopter leur pays d'accueil et qui n'envisagent pas un retour aux origines. Ainsi, moins d'1/3 des enfants de la deuxième génération d'immigrés sont capables de s'exprimer dans la langue de leurs grands parents (Doc 6).

- L'emprunt culturel doit être réinterprété pour qu'il s'insère dans la culture d'origine. Ainsi, les jeunes d'origine maghrébine adoptent la musique Raï de Khaled, le Rap de NTM, ou la World Music, compromis entre les musiques des pays d'origine et les goûts occidentaux (Doc 4).

- L'emprunt culturel doit transformer la manière de voir, d'agir, de penser de la société. Ainsi, 50% des jeunes immigrés de la deuxième génération (1/4 seulement pour les filles) se marient avec une française de souche. Le mariage devient exogamique (Doc 6).

* Ainsi, l'acculturation donne naissance, en France, à une "sous-culture" immigrée qui revendique à la fois les valeurs d'égalité, de solidarité et de tolérance, propres aux pays des droits de l'homme, tout en cultivant des normes et des valeurs spécifiques : langage argotique, groupes musicaux, association contre le racisme...(Doc 4)

* Mais cette "sous-culture" n'est qu'une étape vers une assimilation progressive des jeunes immigrés qui se traduit par la perte de la langue d'origine au profit du français, par l'adoption des valeurs laïques de la république française (60% des enfants d'un couple franco-algérien n'ont pas de religion, les 2/3 des enfants d'algériens n'ont pas pratique ou une pratique occasionnelle) et par leur participation à la vie politique (Doc 1, 4 et 6). L'Ecole est donc un facteur important de l'intégration (Doc 3). L'acquisition de la nationalité en est une autre : ces jeunes immigrés de la deuxième génération acquièrent la nationalité française par le "droit du sol" même s'ils doivent en faire la demande à 18 ans depuis les lois Pasqua. Enfin, l'apparition d'artistes issus de l'immigration (chanteurs, sportifs,...) est également un élément d'intégration sociale.

B) - QUI N'ELIMINE PAS LES OBSTACLES SOCIAUX

* L'assimilation des immigrés ne règle pas tous les problèmes. En effet, les jeunes immigrés se trouvent confrontés à plusieurs obstacles qui ne sont pas de nature culturelle mais sociales :

- Tout d'abord, les immigrés appartiennent massivement à la classe ouvrière. Ils ont été embauchés dans les emplois les moins gratifiants. Ils se retrouvent donc concentrés dans les quartiers populaires des banlieues. Ils subissent la ségrégation spatiale au même titre que les ouvriers français (Doc 5).

- Ensuite, les enfants immigrés connaissent un échec scolaire identique à celui des enfants d'ouvriers français. A catégorie sociale égale, les enfants de maghrébins ont des résultats plus faibles en français mais meilleurs en mathématiques. Ceci ne fait qu'atténuer leur exclusion de l'Ecole qui a pour principale cause leur origine sociale et non leur origine culturelle (Doc 3).

- Enfin, les enfants d'immigrés subissent les effets du racisme ordinaire. Dans l'emploi, on leur préférera toujours un jeune français de souche. Dans la rue, ils seront toujours suspectés de délinquance. Devant la justice, ils seront sanctionnés plus lourdement (Doc 5). Autrefois, la classe ouvrière était considérée comme une "classe dangereuse". De nos jours, ce sont les jeunes immigrés qui font les frais de cette stigmatisation.

* Ces obstacles peuvent provoquer chez les jeunes immigrés deux effets pervers qui ralentissent leur intégration : une "anomie" (le jeune ne sachant plus quelles normes choisir adopte un comportement délinquant) et une "contre-acculturation" (le jeune valorise une culture d'origine

mythifiée à l'image de cette petite minorité de maghrébins qui verse dans le fondamentalisme islamique).

Conclusion :

* Un immigré ne peut pas abandonner, du jour au lendemain, sa culture d'origine. Cette culture a même l'avantage de lui fournir, dans un premier temps, les moyens de s'adapter à son pays d'accueil. Mais, dans un deuxième temps, l'assimilation est à l'oeuvre contrairement à ceux qui pensent qu'il existe des "populations inassimilables". La France a depuis un siècle absorbé de très nombreux immigrés de toutes origines et elle continue à le faire malgré la crise ("le creuset français").

* Mais, l'acculturation ne joue pas à sens unique. Cet apport culturel étranger modifie peu à peu la culture française et l'enrichit (cf. Picasso, Kandinsky, Modigliani...).